

Notes d'hydronymie wallonne 2^e série

Cf. *BTD*, 79 (2007), p. 125-149 et, sur les principes généraux suivis au cours des présentes recherches, 78 (2006), p. 363-386. On s'attachera à nouveau ici, entre autres, à quelques formations suffixales qui, soit ont échappé aux judicieux classements d'Aug. Vincent (1927), soit n'ont pas retenu toute l'attention qu'elles méritent.

1. *Esch*, base hydronymique du nom d'*Aix-sur-Cloie*?

Il s'agit, comme on sait, d'une ancienne dépendance d'Halanzy (Vi 49), auj. Aubange, située non loin d'un ruisseau tributaire de la Chiers (r. dr.) appelé auj. *Brühl*, lux. *Brull*. Ce dernier nom, banal et tiré du paysage environnant, peut avoir remplacé une dénomination plus spécifique qu'on est tenté de chercher dans la forme germanique du nom : en dial. *Esch op der huurt*, adapté en all. en *Esch auf der Hurt*, expression dont l'élément déterminant est généralement interprété par «(pont, passerelle en) clayonnage» (mha. *hurt*, mod. *Hürde*), ce qui semblerait indiquer que la localité a été dénommée d'après son cours d'eau. Il se trouve en effet que la localité fait partie de la zone autrefois germanisée de la Lorraine belge⁽¹⁾. L'emploi du type *hurt* rappellerait en somme celui de *plantche* (adapté en *planche*) en toponymie wallonne (*Dampremy-Planche*, *Winamplanche* à Spa, etc.)⁽²⁾. Mais, si *hurt* ou *cloie* doivent être interprétés ainsi, la

⁽¹⁾ E. LEGROS, *La frontière des dial. romans. en Belgique* (*Mém. CTD*, 9; 1948), p. 45-46.

⁽²⁾ Pas plus que son équivalent franç. *clai*, anc. *cloie* (cf. auj. encore *cloyère* «bourriche, panier à huîtres»), le groupe germ. d'all. *Hürde* ne désigne proprement un pont ou une passerelle, mais tout travail en tressage ou en clayonnage (all. *Flechtwerk*), comme les portes d'entrée des habitations dans la protohistoire de l'Europe, telle que les représentent les reliefs de la colonne romaine dite «Aurélienne», qui commémore les luttes menées par Marc-Aurèle dans les provinces danubiennes : voir SCHRADER-NEHRING, *Realex. der idg. Altertumsk.*², II

construction du nom, dans sa forme germanique comme dans sa forme romane, apparaîtrait insolite – on ne dit pas **Sambre-sur-Pont*, mais *Pont-sur-Sambre* (F, Nord) –, à moins de considérer que, comme dans *Ermeton-sur-Biert* (Na, 134), où *Ermeton* est un ancien nom de la Molinee et où *Biert* désigne une ancienne forêt, le déterminant est sans relation sémantique avec le déterminé. Il y aurait à examiner aussi si la localité proche de *Villescloye* (F, Meuse), près de Montmédy, en 1569 *Villescloya*, a quelque rapport avec la rivière Othain qui l'arrose, ou si, comme le croient Dauzat et Rostaing (*Dict. des n. de l. de Fr.*, p. 720), il s'agit seulement d'une construction rustique.

En toute hypothèse, il est permis de douter que, malgré son homologue roman, *Esch* ait été le nom ancien du cours d'eau, et ceci pour une autre raison. *Esch*, dont on n'a pas ici de forme médiévale, ne saurait en principe passer pour une variante de *Eisch*, nom qui désigne un affluent de l'Alzette à Mersch (L); en effet, les autres formes de *Esch*, nombreuses, et dont plusieurs figurent dans le *Top. Woordenboek* de Gysseling, remontent à un radical *aski-* où l'on s'accorde à reconnaître le nom germ. (et i.-e.) du «frêne», germ. anc. et nord. *ask*, all. mod. *Esche*, nl. *es*, etc. : ainsi a) *Esch-sur-Sûre* (L), localité d'origine féodale, en 927 *Asko* d'apr. une copie du XIII^e s.; XII^e s. *Asca*, *Asch*; – b) *Esch-sur-Alzette* (L) – et c) *Esch an der Salm* (D, Rh-Pf, distr. de Trêves), au XII^e s. *Asch*; – d) *Esch bei Elsdorf* (D, NRh-W, distr. de Cologne), anc. *Asche*, etc. Ceci est encore confirmé par l'exemple le plus ancien livré par Gysseling : lat. (acc.) *Ascuilarem* (830 d'apr. une cop. du X^e s.), n. d'Esweiler an der Inde (D, NRh-W, distr. d'Aix-la-Chapelle).

Or, l'hydronyme *Eisch* a une tout autre origine, et se rattache sans doute possible au groupe celtique (et même «paléo-européen») très répandu, dont la base *-is- – on n'ose ici parler de racine – garde généralement la quantité longue (*-īs-) avec un suffixe simple comme -kā-, -lā- ce qui rend compte de la diph-

(Berlin, 1929), s. *Tor, Tür*, §3, p. 557; le terme est apparenté au lat. *crātis* «claire, treillis». Aucun des emplois de *Hürde* recensés par le dict. de SACHS-VILLATTE ne se réfère au franchissement de cours d'eau. Selon J.-J. JESPERS, *Dict. des n. de lieux de Wall. et de Bruxelles* (Bruxelles, 2005), s. *Aix-s.-C.*, il s'agirait d'«un pont de clairie comme on en construisait sur les rivières ardennaises»: usage que je ne puis vérifier.

tongaison en néerlandais et en allemand modernes : ainsi dans les noms de l'*IJs(sch)e* du Brabant flamand (rom. *Isque*) ou de l'*Ijssel* des Pays-Bas (anc. *Isla*).

Quant aux hydronymes de forme *Esch* invoqués (mais non cités) par A. Carnoy (*Orig.*, sous *Aix-sur-Cluse* [erreur pour *Cloie*]), ils demanderaient une enquête de détail : il va de soi que des formes comme *Eschbach* (cf. *Eschenbach*) ou comme l'*Esch* loc. du Taunus, anc. *Eschfe*, *Eszche*, formes où alternent les suff. hydroonymiques *-apa* et *-aha*)⁽³⁾ ne sont nullement probantes : les localités situées sur des cours d'eau tirant leur nom des essences d'arbres qui croissent sur leurs bords sont légion.

On ne peut d'ailleurs se défendre de l'impression que la forme romane est artificielle. Sans doute le nom gaum. de la « claië » est-il *clôye* comme dans une partie du wallon⁽⁴⁾ ; mais les graphies du XIX^e s. hésitent entre *Cloie*, *Cloix*, etc., et paraissent trahir le m. fr. *cloie*, qui a pu se maintenir en milieu provincial jusqu'au XVIII^e siècle, plutôt que la prononciation dialectale : ceci se conçoit dans une localité qui aura vite adopté le français après abandon progressif du parler germanique. Mais c'est surtout, à cet égard, la forme écrite *Aix* qui attire l'attention, le type *Aix*, *Ax* (lat. abl.-loc. *aquīs* « aux eaux vives ») étant en principe réservé à des stations thermales ou curatives, souvent connues et exploitées dès l'Antiquité comme *Aix-la-Chapelle*. Le nom français de cette dernière ville aura-t-il guidé les adaptateurs d'*Esch* (*op der Huurt*), à partir d'une forme romane **Ais* issue de *Esch* ? Des formes semblables sont offertes par les documents anciens pour Esch-sur-Sûre (1140 *Ais*, sur un doc. provenant de Liège) ou pour l'Esch de la région de Trèves, où s'est maintenu longtemps, on le sait, un parler roman, dit « mosellan » (p.-ê. Esch an der Salm ; 1158 *Assia*, refait sur une forme romane féminine)⁽⁵⁾. Mais une référence au ruisseau proche d'Aix-sur-Cloie n'est même pas nécessaire : la graphie *Aix* qui s'est imposée peut n'être due qu'à

⁽³⁾ Cf. A. BACH, *Deutsche Namenkunde*, II, 1 (Heidelberg, 1953), §184, p. 152; §253, p. 225.

⁽⁴⁾ E. LIÉGEOIS, *Lex. gaumet* (= *BSLW*, 37 [1897]), s. v., p. 315; HAUST, *DL*, s. *cleûse*.

⁽⁵⁾ GYSSELING, *Top. Woordenboek*, sous ces noms, y compris pour la réserve touchant l'identification du nom *Assia* d'un doc. de Trèves ; cette identification géographique, au demeurant, n'importe pas pour notre propos.

une habitude graphique régionale, celle-là même qui est responsable de la variante écrite *Cloix* et, plus généralement, des graphies *Meix(-le-Tige)* et *(-devant-Virton)* [Vi 36 et 27], dont les formes anciennes (*meirs*, *meisch*) et, pour Meix-le-Tige, la forme germanique (*Meer*, *Deutsch Meer*) renvoient à un germ. anc. *meer* «étendue d'eau, mare»⁽⁶⁾.

Il y a toutefois lieu de reconnaître l'existence probable d'une base hydronymique pré-celt. **as-ka* dans le centre de la France⁽⁷⁾. À ce point de vue, un nom comme *Aische(-en-Refail)* [Na 6], autref. *Asche* et dial. [aʃ] (1184 *Asca*), situé sur le *Nachaux* (affluent de la Mehaigne) dont la relation onomastique avec *Asche* n'est pas claire, pose un problème délicat. Ses homonymes (Grand-) *Axhe*^o (W 38) et, en Flandre, *Asse* (OV; 1086 *Asca*) sont situés eux aussi sur des c. d'eau. Toutefois, J. Herbillon, revenant sur un premier avis, et s'appuyant sur les anciennes désignations «bois d'*Asche* ou d'*Aix* (w. *Nache*)», forêt aujourd'hui défrichée à Saint-Gérard (Na 125), et «forêt d'*Arche*» à Maillen (Na 116) [loc. *Ache*, w. *aus*, è *naus*'; 1178 (cop. fin XIII^e s.) *Aiz*, 1243 *Ais*, XVI^e s. *Aische*], a proposé de voir plutôt dans ce groupe onomastique le germ. anc. *aski-* «frêne».⁽⁸⁾ Peut-être un examen délicat des formes à *Umlaut* (*aski-* «frêne» > *Esch*, évolution masquée par les formes médiév. latinisantes *Asca*) et non-métaphoniques (**aska-* base hydronym.) permettrait-elle de faire la distinction; encore que des croisements ou des interférences ne soient nullement exclues.

Il reste que la dénomination actuelle d'*Aix-sur-Cloie* est en partie fallacieuse, et qu'on ne saurait conclure à l'existence dans le bassin de la Chiers d'un ruiseeau *Esch*, faux homonyme de l'*Eisch* de la région arlonaise.

⁽⁶⁾ Détail chez A. VINCENT, *Noms de l. de la Belg.* (Bruxelles, 1927), §40, p. 30 et §42, p. 32.

⁽⁷⁾ A. DAUZAT et coll., *Noms de riv. et de montagnes*² (Paris, 1982), sous *Asse*, *Assou*, p. 123.

⁽⁸⁾ Dans le *Guetteur wallon*, 52 [1976], p. 69-70 = *Notes de Top. namuroise* [2005], p. 65).

2. *L'Amante*, affluent de l'Aisne à Mormont (Ma 16)

Ce nom d'apparence romantique recouvre sans doute, comme le *ruisseau d'Amour* ou encore l'*Amourette* du Hainaut occidental, une dénomination d'origine très ancienne. C'est ce qu'avait aperçu A. Carnoy dès 1948 (*Orig.*, s. v.); mais à l'explication vacillante qu'il proposait, on est aujourd'hui en mesure, après les travaux comparatifs de H. Krahe sur l'hydronymie «paléo-européenne», d'en substituer une plus précise qui, si elle reste inévitablement hypothétique faute de formes anciennes, a du moins l'avantage de s'inscrire dans une série nombreuse et morphologiquement bien établie. On va voir qu'un recours à une «étymologie populaire» n'est même pas indispensable à la rigueur.

Les régions d'Europe où sont répandues à l'époque historique les langues celtiques, italiques, germaniques, illyriennes et baltiques — c'est la définition même de la notion de «paléo-européen», stade à peine différencié de l'indo-européen occidental — ont possédé en commun et développé, pour nombre de leurs hydronymes, une formation suffixale en **-nt-* apparentée à celle des «participes» du type de lat. *habens* (gén. sg. *habent-is*)⁽⁹⁾, formation destinée, à n'en pas douter, à caractériser les cours d'eau ainsi nommés comme des puissances actives, souvent féminines pour les cours d'eau d'importance moyenne⁽¹⁰⁾. Les Celtes qui devaient peupler la Belgique y ont apporté une part notable de cet héritage onomastique⁽¹¹⁾.

Dans cette fonction, le suffixe *-nt-* peut apparaître élargi en **-ntiā* par un suffixe banal, ce qui est le cas le plus fréquent : de là, et pour se borner au domaine gallo-roman, des noms comme *Aumance* (type **Almantia*), *Arance* (**Arantia*; cf. aussi l'*Erenz* luxembourgeoise), *Durance* (ant. *Druentia*), etc. Or, plusieurs de

⁽⁹⁾ H. KRAHE, *Sprache und Vorzeit* (Heidelberg, 1954), p. 55-56; ID., «Alteurop. Flussnamen, I. Ergebnisse der grammat. Analyse», dans *BNF*, 5 (1954), p. 201 sv.; ID., «Die Struktur der alteurop. Hydronymie», dans *Akad. der Wissensch. u. der Lit. in Mainz. Abh. der geistes- u. sozialwiss. Klasse*, 1962 [1963], spéc. p. 296 sv.

⁽¹⁰⁾ Sur cette notion, v. LOICQ, *BTD*, 79 (2007), p. 133-135.

⁽¹¹⁾ LOICQ, «Esquisse d'une hist. linguistique de la Belg. dans l'Antiquité», dans *BTD*, 68 (1996), p. 255-258.

ces formations sont construites vraisemblablement sur une base **am-* dont il sera question plus loin : ainsi *Amance*, nom d'un affluent de droite de la Saône, en Bourgogne, et d'un affl. gauche de l'Aube, en Champagne (1243 *Amancia*), qui alimente le lac de Chantemerle, près de Brienne-le-Château : à quoi il convient d'ajouter avec H. Krahe le nom des *Amantini*, peuple antique de Pannonie inférieure, vraisemblablement de souche «illyrienne» (*lato sensu*) et ainsi nommé d'après un cours d'eau, sans doute un affluent de la Save, aux confins de la Croatie et de la Bosnie actuelles⁽¹²⁾. Une forme **Amance*, aboutissement normal de **Amantia*, mais insolite pour les usagers, a pu être enjolivée en *Amante* tout comme, à Tournai un affluent de l'Escaut dont le nom descendait vraisemblablement du germ. anc. **mōra-* «étendue marécageuse» (v. fris. et mnl. *mōr*, nl. *moer*) a été transformé de **la Moure* (?) en *l'Amour*.

Mais cela même n'est pas nécessaire. À côté de la formation la plus fréquente en *-ntia*, le «paléo-européen» a connu une thématisation **-nto-* (masc. : **Arento-* > *Arento* en Calabre, à côté du type *Arantia* cité ci-dessus) et surtout **-ntā-* (fém. : **Aranta*, aj. l'Arante (F, Pyr.-Atl.)⁽¹³⁾. Cette dernière formation rend compte immédiatement de l'*Amante* ardennaise.

On ne s'attardera pas ici à l'élément radical qui, faute de données suffisamment anciennes, n'est pas restituable avec une absolue certitude sous la forme **am-* : certaines formes médiévales de l'hydr. *Amance* comportent un *-s-*, comme *Asmantia* (932) ou *Esmance* (1256), et se laisseraient plutôt ramener, selon E. Nègre (cf. n. 12), à la base **alis-*, celle-là même qui a fourni le nom de l'«aulne» (lat. *alnus*, gaul. **alisia* > v. fr. *alis*, etc. ; cf. dans l'hydronymie wallonne les *Aleines* et *l'Alisse*, toutes deux dans la région ardennaise) ; cette base serait ici assortie du double suffixe **-m-antia*, comme dans l'*Alismantia* (875), nom ancien de la rivière champenoise le *Haut-Manson*, affl. de la Voire. Ce qui, dans le cas d'*Amante*, tend à accréditer **am-ant(i)a* est le maintien du *-s-* wallon devant consonne, même liquide (cf. anc. liég.

⁽¹²⁾ KRAHE, «Struktur...» (cité n. 9), lexique, s. vv., p. 312 ; E. NÈGRE, *Top. gén. de la France*, I (1990), p. 24, où ces formes sont toutes rattachées à la base **alis-* sous le n° 1016.

⁽¹³⁾ KRAHE, «Struktur...», p. 296 et le tableau comparatif qui lui fait face ; lexique, p. 315. Cf. aussi «Alteurop. Flussn.» (cité n. 9), p. 205-207.

asmète «être près de vèler», *Esneux, Crisnée*, etc. ⁽¹⁴⁾). Il faut reconnaître d'ailleurs qu'une base hydronymique de forme *am-, si elle est bien établie par la comparaison (e. a. par le nom de l'*Ems*, ant. *Amisia*, et de plusieurs rivières homonymes d'Allemagne) ⁽¹⁵⁾, a un statut plus mal défini encore au sein de la famille i.-e. que ne sont *ar- ou *al- auxquels aboutit l'analyse de nombreux hydronymes. L'absence d'alternance vocalique (on ne connaît pas de *em-, *om- préhistoriques), le fait que ses représentants se limitent à l'Asie Mineure (hittite), à la Grèce et à la péninsule balkanique (albanais), avec le sens technique de «canal d'écoulement ou d'irrigation» ou de «lit d'une rivière», ferait soupçonner un très ancien emprunt fait par certains dialectes i.-e. à des langues de l'Asie antérieure ou du monde égéen, via l'Europe orientale qui dans la préhistoire récente a adopté des techniques agricoles venues de l'Est. Cette incertitude, au demeurant, n'affecte en rien la démonstration esquissée ici.

3. La *Brouffe* de Mariembourg et les formations bi-suffixales en *-f-le*

On nomme *Brouffe* un affluent gauche de l'Eau-Blanche à Mariembourg (Ph 63); la rivière avait autrefois donné son nom à la seigneurie acquise par Charles-Quint (1542), noyau de la future place-forte, dont une église s'appelle aujourd'hui encore «Notre-Dame de la *Brouffe*».

Les formes anciennes, particulièrement instructives en l'espèce, mettent en évidence un curieux type de formation hydronymique à double suffixe, dont le second comporte un *-l-* comme dans le cas d'*Amberloup* étudié ici l'an dernier (t. 79, p. 136-141). Mais, à la différence de celui-ci, comme du nom de la *Gileppe* (cf. *ibid.*, note de corr. p. 149), ce suffixe intervient ici après l'élé-

⁽¹⁴⁾ L's de noms comme *Biesme, Lasne*, où il est muet, n'est pas étymologique; *Frasnes(-lez-Buissenal)* ou *(-lez-Gosselies)*, où il est légitime [*frazinu(m)*] appartiennent resp. à la zone picarde ou wallo-picarde.

⁽¹⁵⁾ KRAHE, «Struktur...», p. 312-313; *Unsere ältesten Flussnamen* (Wiesbaden, 1964), p. 42. — Un rapprochement avec le pré-celt. *am- avait été suggéré en 1954 par J. HERBILLON (*BTD*, 28, p. 217), qui y rapportait aussi *Amanium*, nom anc. d'Amay (H 28), sans la justification géographique indispensable.

ment *-f-* où l’empreinte germanique n’est pas douteuse, quelle qu’en soit l’étymologie, objet d’une vieille controverse toujours pendante⁽¹⁶⁾.

1° Le cas le mieux attesté est celui de la *Brouffe*, parce que l’ancienne forme à *-l-* reste vivante dans la graphie jusqu’au milieu du Moyen Âge : 868-869 « *Verofele* in pago Lommensi »; 1134 « terra de *Veroflo ... Verofilo* »; 1180 de *Vereflo*; XII^e-XIII^e s. *Verofle*; XVI^e s. *Vrouffe*, *Wrouffe*; 1577 *Berouffle*. — Roland y voyait avec vraisemblance le radical du nom du *Viroin*⁽¹⁷⁾, rivière dont la *Brouffe* est tributaire, avec le suffixe en *-ffe* (cf. *Sombreffe*, anc. *Sombrefia*) indiquant un lieu ou un habitat baigné par un cours d’eau (la *Sombre* à *Sombreffe*). Dès lors, le prototype peut être — avec les réserves qui s’imposent — un francique **wiru-af-ilō* > roman **verú-(e)f-(i)le* (fém.), construit sur la forme ancienne du nom du *Viroin*, à savoir **Virua* (XII^e s. *Virve*), cf. *Vierves* (Ph 81), au XII^e s. *Virvia*, et dont est dérivé **Viru-īnus* qui a prévalu. La même combinaison suffixale se retrouve dans les quelques noms qui suivent.

2° *Fenffe*, nom qui désigne aujourd’hui une dépendance de Ciergnon (D 81), a désigné un petit affluent droit de la Lesse près de la localité du même nom, né à Mont-Gauthier. — Les formes anciennes : 1243 *Fenffle*, 1317 *Fenfle*, ont été expliquées par Roland comme construites sur le radical germ. *fan-*, *fen-* « fagne »⁽¹⁸⁾, et rapprochées du nom de la *Vennep* des Pays-Bas

⁽¹⁶⁾ On trouvera les éléments essentiels du problème, très complexe, et pour lequel on ne dispose pas de formes antérieures aux colonisations germaniques, chez A. CARNOY, « Les n. de lieux en *-effe* et en *-eppe* », dans *Bull. philol. et hist.* (Bruxelles), 1 (1920), p. 145-146 (comm.); ID., « Les n. en *-eppe* ont-ils un substrat celtique? », dans *RBPB*, 18 (1939), p. 269-270 (comm.); ID., « Het Waalsch suffix *-effe* », dans *BTD*, 16 (1942), p. 21-30; ID., *Orig.* (1948), s. *Aineffe*; J. HAUST, *BTD.*, 15 (1941), p. 262-263 (à propos de travaux de J. SCHNETZ et de W. KASPERS, dans *ZNF*, 15 [1939]); A. BACH, *Deutsche Namenkunde*, II, 1 (Heidelberg, 1953), §183-187, p. 151-154; H. DITTMAYER, *Das apa-Problem* (Leuven, 1955) et c. r. de E. SCHWARTZ, *BNF*, 7 (1956), p. 210-211 et de J. HERBILLON, *BTD*, 30 (1956), p. 333; H. KRAHE, *Unsere ält. Flussn.* (cité n. 15), p. 93-95; E. NEGRE, *Top. gén. de la France*, I (1990), n° 1020, p. 27 sv. — Il est possible que la question n’admette pas de solution unique, mais que dans le type *-effe*, géographiquement limité, se soient fondus deux lexèmes différents, dont celui qui survit dans la variante *-eppe*.

⁽¹⁷⁾ C. G. ROLAND, *Toponymie namuroise* (= *Ann. Soc. archéol. de Namur*, 1899-1900), p. 172-173.

⁽¹⁸⁾ ROLAND, *ibidem*, p. 192.

(anc. *Fenn-epa*, *Venn-apa*), lequel montre la persistance, en milieu «paléo-rhénan», de l'élément pré-germ. **apā-* «eau vive, rivière».

3° *Leffe*, siège de l'ancienne abbaye bien connue de Dinant, à l'embouchure d'un petit affluent droit de la Meuse né de divers ruisseaux aux environs d'Achêne (auj. *ruisseau des Fonds de Leffe*, wall. *Lèfe*), et qui a donné son nom au lieu-dit. Les formes médiévales sont en effet construites sur ce même *-f-le* : 1152 *Leffle*, 1220 *Leffliensis* (adj.); toutefois, le radical n'en est pas clair : l'hypothèse de J.-H. Michel, qui rapproche le nom *Lièvre*, *Lièverette* d'une rivière d'Alsace, affluent de l'Ill (1105 *Lebra*, all. *Leber*), reste, de son propre aveu, «à justifier phonétiquement»⁽¹⁹⁾; elle ne rend en effet pas compte du *-le* final de *Leffe*; sans doute les noms invoqués de *Duffel* (Anv., 1136 *Dufla*) et de *Duffel* (terroir de Nimègue-Clèves, anc. *Dubla*, *pagus Dublensis* > déb. XIII^e s. *Dufla*)⁽²⁰⁾ montrent que le radical peut avoir comporté un *-b-* [on a pensé pour *Leffe* au celt. cont. **lab(a)ro-* «bavard, bruyant»⁽²¹⁾, à analyser **lab-(a)ro-?*⁽²²⁾], ce qui exclurait la présence du suffixe en *-ff-*; mais, même en ce cas, l'adjonction d'un second suffixe *-l-*, et donc l'alignement de *Leffe* sur *Fenffle*, *Veroffle*, resteraient significatifs de la relative vitalité du type.

4° Au témoignage de Roland⁽²³⁾, les anciens documents fournissent des formes telles que *Nefla* (1158), *Neflia* (1202), *Neffle* (1259), *Nefle* (1393), etc., qui doivent se rapporter à l'un ou à l'autre des *Neffe* (*Laneffe*) que possède la toponymie wallonne, l'un et l'autre dans l'Entre-Sambre-et-Meuse; ces formes demanderaient vérification à la fois comme lecture et comme

⁽¹⁹⁾ J.-H. MICHEL, «Notes sur qq. toponymes celt. de Belgique», dans *XLVII^e Congr. de la Fédér. des cercles d'archéol. et d'hist. de Belg.* (Nivelles 1984), III, p. 128. Il existe aussi une *Laber* en Bavière, pays d'ancien peuplement celtique.

⁽²⁰⁾ Voir aussi les formes anciennes chez GYSSELING, *Top. Woordenboek*, sous ces noms, p. 289.

⁽²¹⁾ MICHEL, *ibidem*, p. 192 et comm. pers.

⁽²²⁾ Analyse purement théorique, que ne confirment (ni n'infirmant) les répondants insulaires de **lab(a)ro-* (v. irl. *labar* «éloquent, arrogant», 3^e pers. sg. *labraid* «il parle», gall. *llafar* «bavard, loquace», etc.) : voir X. DELAMARRE, *Dict. de la langue gauloise*² (Paris, 2003), p. 195. On manque de correspondants i.-e. pour ce groupe, qui peut être d'origine onomatopéique comme celui du lat. *labia*, *lābra* (nt. pl.) «lèvres», germ. *lippe*, etc. Il n'en reste pas moins qu'une rac. *labr-* est impossible : le *-r-* doit être un élément suffixal à l'origine, ce qu'il est visiblement en latin dans *lāb-ro-* en face de *lab-io-*.

⁽²³⁾ ROLAND, *Toponymie nam.* (cité n. 17), p. 349-350.

identification⁽²⁴⁾; en outre, le radical, ici non plus, n'est pas assuré : l'ambiguïté inhérente au *N-* initial, l'interférence possible ou probable du type *Nève* (*ri de -*), w. *Néf* (*ri d'-*), attesté aux confins du Condroz et de la Famenne⁽²⁵⁾, et qui ouvre diverses perspectives étymologiques, sont autant de facteurs incitant à la prudence; mais les formes médiévales en *-fle*, où *-le* ne saurait être qu'adventice, n'en gardent pas moins leur valeur d'exemple au même titre que *Leffe*.

L'incertitude étymologique interdit a priori de faire état de la série *Maffe*, *Maffle*, avec laquelle on sort de la province de Namur pour pénétrer loin en Hainaut : il se peut en effet que *-le* des formes médiévales (*Maules*, etc.) ne soit pas ici un suffixe⁽²⁶⁾.

D'ailleurs, on ne saurait confondre ce dernier avec les finales susceptibles de représenter, comme dans le nom d'*Amberloup*, soit le diminutif latin *-ula* (au fém.), improductif de très bonne heure et supplanté par la forme plus expressive *-ella*, et lui-même peut-être adapté d'un suffixe celtique en *-l-*. À cette catégorie appartient la série de *Dave* (anc. *Daveles*), *Modave* (1143 *Mandavle*, à lire sans doute *Mandavle*)⁽²⁷⁾, qu'on serait tenté de rapprocher de la nôtre.

En effet, placé après le suffixe germanique (ou germanisé) en *-f-*, l'élément *-l-* ne saurait s'être introduit dans nos régions avant la colonisation franque, et c'est donc entre Meuse et Rhin qu'on est porté à chercher la genèse de cette combinaison. Bien que rares, les suffixes en *-l-* ne font pas défaut dans l'onomastique néerlandaise ou ouest-allemande. Ad. Bach, dans son grand traité⁽²⁸⁾, cite p. ex. l'hydr. *Södel* (Hesse), au X^e s. *Sodila*, d'un mha. *sôt* «source, not. minérale», mod. *Sod* litt. «bouillonnement», cf. la loc. de Bad *Soden* dans la vallée du Main, — ou le top. *Breyell* (Rhénanie), en 1118 *Breidele*, de *brēd*

⁽²⁴⁾ Aucune d'elles ne figure dans les répertoires de VINCENT (1927) et de GYSSELING (1960), sauf, chez Vincent, 1259 *Neffle*, identifié à la loc. de Neffe (w. a *Néfe*) près Bouvignes-sur-Meuse (D 38), sur la rive gauche de la Meuse (§61 a, p. 49).

⁽²⁵⁾ Ph. GAVRAY-BATY, *Le vocab. toponym. du ban de Fronville* (Liège et Paris, 1944), p. 139.

⁽²⁶⁾ Les noms sont commodément réunis chez J.-J. JESPERS, *Dict. des n. de lieux en Wallonie et à Bruzelles* (Bruxelles, 2005). Pour l'étym., v. la discussion chez CARNOY, *Orig.*, II (1949), s. *Maffles* [sic] p. 428.

⁽²⁷⁾ Voir MICHEL, art. cité (n. 19), p. 121 (avec des réserves touchant les nos 6 à 8).

⁽²⁸⁾ Cf. BACH, *Dtsch. Namenk.*, II, 1, §246-247, p. 218.

«large», nl. *breed*, all. *breit*, adj. spécifiquement germanique. D'après les vestiges subsistants, son emploi est comparable à celui qu'on constate en latin et en celtique (cf. *BTD*, 79, p. 139) : appartenance, dépendance, ressemblance, écrivait Ad. Bach (cf. n. 28). Or, en Belgique, cette formation complexe apparaît limitée au bassin de la Meuse moyenne (en fait la province de Namur), soit à une partie de l'ancien domaine francique habitée auparavant par des « Germains cisrhénans », Celtes périphériques dont la langue, à en juger par quelques indices, comportait comme leur civilisation de fortes survivances paléo-européennes⁽²⁹⁾. Or, à côté de noms créés en germanique même comme ceux qui viennent d'être cités, cette formation comprend aussi, et surtout, des noms dont le radical est obscur ou manifestement pré-germanique, ainsi : l'*Ijsel* des Pays-Bas, où, sous les graphies anciennes *Hisla* (fin VIII^e et IX^e s.), *Isla* (XI^e s.), *Isela* (XII^e s.)⁽³⁰⁾, on reconnaît sans peine le radical paléo-eur. **is-* (< i.-e. **eis-* « s'élaner avec vivacité ») qui fournit tant d'hydronymes d'Europe, depuis l'*Yser* de Flandre jusqu'à l'*Isar* bavaroise, en passant par l'*Oise* (ant. *Isara*) du Bassin parisien, et sans doute aussi l'*Ischl* affl. de la Traun (Autriche), dont la forme anc. *Isчала* (890)⁽³¹⁾ révèle le double suffixe dont l'un est celui de l'*Ijs(sch)e* du Brabant flamand ; — l'*Urtella*, nom ancien (819) d'un ruisseau Sensbach dans le bassin du Neckar (r. dr.), près d'Erbach im Odenwald (Hesse)⁽³²⁾, qui aurait dû être cité l'an dernier à propos du nom de l'Ourthe ; dans cette « marche » superficiellement romanisée de la Germanie, *Urtella* doit être, non une forme originelle, mais l'adaptation par un clerc d'un celt. **Urt-e(?)lā-*. — Il semble même que le nom *Appelbach* d'un tributaire de la Nahe (Rhén.-Pal. : en 893 *Ap(p)ula*)⁽³³⁾ conserve sous for-

⁽²⁹⁾ LOICQ, *BTD*, 68 (1996), p. 258 sv. et, pour la langue, p. 263 sv. ; *Le n. des Germains dans l'Antiquité* (CDT, t. à p. sect. wall., n° 10 = *BTD*, 77 [2005]), p. 104 sv. ; exposé plus succinct, *Rev. ét. lat.*, 85 (2007), p. 104 sv.

⁽³⁰⁾ GYSSELING, *Top. Woordenboek* (1960), s. *Ijsel*.

⁽³¹⁾ BACH, *ibidem* (n. 16), dont on comprend mal les réserves touchant l'étymologie.

⁽³²⁾ BACH, *ibid.*, p. 219.

⁽³³⁾ BACH, *ibid.*, § 188, p. 154 ; § 246-247, p. 218 ; KRAHE, *Alt. Flussn.*, p. 42. — Une localité riveraine porte le nom de *Münsterappel*, et un ruisseau du Rheingau celui, à peine déguisé, d'*Apfelbach*.

me à demi-lexicale ce qui, en composition, a fourni l'original des *Brouffe, Fenffe*, etc.

Ainsi analysé en un paléo-eur. **apā-* «eau vive» + **-e(?)lā-* (fém.), litt. «(rivière) conçue comme active», ce double suffixe peut apparaître redondant. Mais on ne saurait oublier, d'une part, que nous ne saisissons que des débris épars d'un système aboli et que, d'autre part, le deuxième suffixe peut avoir pris en s'affaiblissant la valeur affective, familière, voire nettement populaire, qu'avaient vers le même temps les «diminutifs» dans le latin parlé en Gaule, lequel privilégiait des formes comme *auricula(m)* pour l'«oreille» (class. *auris*), *soliculu(m)* pour le «soleil» (class. *sol*), etc. Les noms de petites rivières se prêtaient à cet emploi plus que les noms de localités. D'ailleurs, commençant par une voyelle, entamé par la mutation germ. *p > f* dans les secteurs où elle s'est produite, le suff. *-apa, -afa* n'avait, pour survivre⁽³⁴⁾, que trois ressources : 1° le *j* des dérivés en *-ja* (*-appja > rom. -appa, -eppe*) — c'est le type *Jemappes, Jemeppe* —, qui ne paraît s'appliquer que secondairement à des cours d'eau ; 2° la substitution de suffixes (ex. 915 *Brun-afa > mod. Braunlauf*, affl. droit de l'Our près de Saint-Vith) ; 3° l'adjonction d'un second suffixe, où *-ela*, qui éveillait d'anciennes réminiscences familières, convenait à de modestes cours d'eau.

4. Du renforcement de suffixes dans des dérivés d'hydronymes

Il est curieux d'observer comme les suffixations romanes ont fait usage de procédés identiques, *mutatis mutandis*. Le nom d'*Ansuelle*, qui désigne le plateau où, à Anderlues (Th 11), la Haine prend sa source, fournit l'occasion d'en passer en revue quelques-uns, en montrant la complexité et aussi, parfois, l'obscurité des faits.

À côté du suffixe de «diminutif» bien connu *-ulus, -ula, -ulum* (d'un anc. **-elo-* où le *e* passait régulièrement à *o* devant *l*, lui-même vélaire devant *o, u, a*), le latin classique a connu avec la

⁽³⁴⁾ BACH, *ibid.*, § 184, p. 152, cite des cas de disparition complète du suff. en *-f-*, ainsi *Esch* dans le Taunus, qui était encore *Eschfe* vers 1300.

même valeur sémantique une combinaison de l'ancien suff. *-k(o)-, etc. (cf. les adjectifs en *-icus* du type *civicus*) et du précédent : de là *-culus*, *-cula*, etc. ; cette combinaison a été affectée aux noms de la 3^e déclinaison, c'est-à-dire aux thèmes en *-i-*, *-u-* (*pellicula* de *pellis* «peau») et en consonnes (*vāsculum* de *vās* «vase») ; mais on trouve déjà chez Varron (I^{er} s. av. J.-C.) *nigriculus* «noirâtre» de *niger* (thème *nigro-*). Ces suffixes *-ulus*, *-culus* étaient, pour des raisons analogues à celles qui viennent d'être exposées, condamnés à se renforcer par gémination expressive de *-l-*, ce qui faisait avancer l'accent (*-éllus*, etc.) : aucune valeur diminutive n'est perceptible dans des mots comme *orteil* (*articulus*, de *artus* «membre, articulation») ou *sommeil* (*somniculum*, de *somnium*), et c'est sur *vāscellum*, *vāscella* que reposent nos *vaisseau*, *vaisselle* ; et ainsi pour *nacelle* (*navicella*), *monceau* (*monticellus*), etc.

Ce sont ces suffixes renforcés qui, avec les représentants de *-ālis* [w. *-al(e)*] et de *-itta* (w. *-ète*, fr. *-ette*), se rencontrent le plus fréquemment en toponymie, dans les dénominations ayant plus ou moins valeur diminutive⁽³⁵⁾ : *Marcinelle* à côté de *Marchienne* (lui-même dérivé), etc. ; c'est d'un type **-ollus*, *-a*, **-iollus*, *-a* du latin populaire que procèdent les nombreux diminutifs en *-œil* (*Briffœil* Ht, en reg. de *Braffe*), *-oul(le)* [*Ramioul* Lg, en reg. de *Ramet*], *-oux* (*Floriffoux* Na, en reg. de *Floreffe*), etc., qui tous portent l'accent ; et ce, bien que le classique *-olus*, *-a* soit souvent rétabli par les clercs du Moyen Âge ; à vrai dire d'ailleurs, le latin ancien avait déjà fourni un modèle avec le type *-iólus*, *-ióla*, où l'accent, initialement sur l'antépénultième (*-iólus*), s'était reporté sur la pénultième en raison de la «yodisation» du *i* en hiatus : de là *filleul*, *-e* (*filiólus*, *-óla*), *glaiœul* (*gladiólus*, dim. de *gladius* «épée»), etc.

Ce qui survivait des suffixes *-olus*, *-a*, *-ellus*, *-a* s'est aussi combiné dans la toponymie wallonne avec le type populaire *-ittus*, *-itta* pour former *-el-et(te)* qui apparaît dans des toponymes tels

⁽³⁵⁾ Les divers suffixes utilisés dans la toponymie belge sont énumérés, dans une perspective strictement synchronique, chez VINCENT, *Noms de lieux*, §21-26, p. 17-22 (renvoi à ses travaux antérieurs, n. 2, p. 17).

que *Jaucelette* et *Jauchelette* (BW), du nom roman de la Gette (w. *Djauce*).

Aux quelques exemples de *-cellus*, *-cella* donnés par A. Vincent⁽³⁶⁾, il y a lieu de joindre les deux que voici, situés l'un et l'autre à la source d'un cours d'eau :

a) *Ansuelle*, nom d'un l.-d. d'Anderlues dont les formes romanes anciennes *Haincuelles*, *Hanecueles* (XII^e s.), *Ha(i)nechueles* (XIV^e s.) établissent formellement le lien avec celui de la *Haine*; avec la forme latine de 1190 de *Haineceolis* (abl. pl.), elles rappellent la curieuse diphtongaison qu'on observe dans *Wasmuel* (Mo 28) [1118 *Gamiolo*, 1184 *Wamiolo* (abl. sg.)], de *Wasmes*, dont le ruisseau *Elwasme(s)*, e. a., montre l'origine hydronymique, — et peut-être aussi dans *Popuelles* (To 36); la prononciation sifflante ou chuintante de la consonne intérieure du nom, que rend mal le *Haincuelles* médiéval, garantit qu'on est bien en présence d'un suffixe *-cella*. Ainsi ce dérivé de **Hag-ina*⁽³⁷⁾ prend place à côté de *Haneton* (s.-affl. de la Haine à Boussu et Saint-Ghislain, cf. le hameau *Hanneton* à Boussu [Mo 39]), lui-même exemple intéressant (unique en Wallonie?) et ancien⁽³⁸⁾ d'un renforcement du suff. hydronymique *-on* par une consonne étrangère au radical empruntée au suff. diminutif *-et*; elle est ici présent sous cette forme masculine (< *-ittus*) dans *Houyet* (D 80), dim. de *Huy* en tant qu'hydronyme, et ancien concurrent germanique possible du nom celtique **Lecia* de la Lesse;

b) *Linciaux*, w. *Lincia*, dépendance de Ciney (D 25), où prend naissance le ruisseau de *Lenio* à l'origine de *Leignon* (747 [cop. XIII^e s.] «*Lenione... in pago Condrustinse*»), se dénonce comme appartenant au même groupe suffixal, ainsi que l'avait vu Roland, qui n'expliquait toutefois pas la forme⁽³⁹⁾: 1314 *Linceal(z)*, XVI^e s. *Linchaux*, *Linceau*, d'où l'on peut avec Carnoy (*Orig.*, s. *Linciaux*) inférer un prototype **Leni-cellu(m)*.

⁽³⁶⁾ VINCENT, ouvr. cité, § 23, p. 21.

⁽³⁷⁾ Voir les formes anciennes citées pour *Hainaut*, *Haine* (hydr.), *Haine* (-St-Pierre), etc., chez GYSSELING.

⁽³⁸⁾ Selon GYSSELING, s. *Hanneton*, la forme *Haneton* de 965 appartient à un faux document de la fin du XII^e s.

⁽³⁹⁾ ROLAND, *Top. nam.*, p. 204-206.

Ainsi, à cet égard comme à tant d'autres, la toponymie porte témoignage pour des faits qui intéressent la linguistique générale, et peut aider à les situer dans le temps.

5. Le ruy de Forchon de l'Ardenne liégeoise

C'est l'ancien nom du ruisseau de *Chefna* (w. *Tchèrn'ân*)⁽⁴⁰⁾, appelé aujourd'hui *la Chefna*, affluent droit de l'Amblève à Quareux (L 119) : 1516 «ry condist de *Forchon*», 1572 «riewe de *Forchon*», 1664 «le ruy de *Fourchon*», etc. L. Remacle confessait il y a trente ans : «le sens de ce mot de l'aw. est inconnu», sans autre précision⁽⁴¹⁾. Sans vouloir paraître se mesurer avec cet éminent wallonisant, qui était là, en outre, sur son terrain de prédilection, il sera permis d'invoquer l'adage d'un autre maître liégeois : *nulla jurare in verba magistri*, en regrettant que Remacle n'ait pas donné ses raisons d'écarter la famille de w. *fotche*, *fortcheûre* (Haust, *DL*, p. 276 dr. et 277) qui vient immédiatement à l'esprit. Un aw. **fortchon* n'aurait-il pas précédé de *fortcheûre*, susceptible d'avoir subi l'influence du fr. *fourchure*, et qui ne figure pas, p. ex., dans le dictionnaire malmédyen de Villers⁽⁴²⁾ ? Le radical *fortch-* s'est prêté avec cet emploi à diverses suffixations : à Jupille p. ex., un «fourchon d'arbre» s'est dit *fortch'rê* (*DL*, 277), qui serait en fr. **forchereau*. A priori, deux directions sembleraient pouvoir être explorées, si l'on découvrait des données permettant une approche plus serrée du problème. L'une s'appuie sur l'expression *ruy de ...*, qui appelle un lieu-dit, l'autre sur le suffixe *-on* qui fait penser à un instrument.

1° *Forchon* ne ferait-il pas référence à une particularité topographique ou administrative, par analogie avec l'enfourchure d'un arbre ? La *Chefna* forme en effet la limite de Remouchamps et de Stoumont, c'est-à-dire, historiquement, la frontière entre

⁽⁴⁰⁾ Plutôt que le nom médiéval (et sans doute antique) de *Dulnosus*, qui serait le Ningspo, plus en aval (voir la n. suiv.).

⁽⁴¹⁾ L. REMACLE, *Toponymie de Stoumont, Rahier et Francorchamps* (Liège, 1973-1977), p. 147-148.

⁽⁴²⁾ A. F. VILLERS, *Le dict. wallon-français (Malmedy)* [1793], rééd. par J. LECHANTEUR (Mém. CTD, sect. wall., 19; Liège, 1999), s. v. *fortchète*.

le duché de Luxembourg et la principauté de Stavelot-Malmedy⁽⁴³⁾? C'est l'un des sens du fr. *fourchon*, dont un aw. **fortchon* serait l'exact correspondant; et on sait qu'à Liège le groupe a servi jusqu'au XIX^e siècle à désigner des bifurcations de l'Ourthe (le *Fourchu-fossé* d'Angleur-Grivegnée, connu depuis 1276⁽⁴⁴⁾) ou de la Meuse (le l.-d. *la Fourchette* à Bressoux⁽⁴⁵⁾). On connaît aussi les emplois similaires de *fourche* en français⁽⁴⁶⁾. Mais la Chefna, cours d'eau modeste, n'est pas de ceux qui naissent de la réunion de deux ruisseaux, laquelle aurait pu porter ce nom dans cette fagne boisée dépourvue de points de repères. On penserait donc plutôt à un ancien lieu-dit près de Quareux, désignant le confluent avec l'Amblève considéré depuis l'aval, mais il resterait à savoir pourquoi ce terme aurait été fixé là plutôt qu'un peu plus en aval, p. ex., à l'embouchure du Ninglinspo. Peut-être la réponse est-elle inscrite dans le nom même du hameau où notre rivière prend naissance; mais, en même temps, ce nom suggère une autre piste.

2^o En effet, le nom de *Tchèmnâ*, *Tchèfnâ* indique que, depuis le hameau homonyme (auj. Ville-au-Bois [Aywaille]), le ruisseau était longé par des charbonniers (aw. *tchèmnîs*), suivant le sentier difficile (l'actuel GR 571) qui relie Spa à l'Amblève: le nom, longtemps inexpliqué, doit être, avec un suffixe correspondant au fr. *-ard*, apparenté au type *Tchèmnêu* (fr. rég. *Chefneux*), lequel représente **carbonêtu(m)* «endroit où l'on exploite le charbon (de bois)»⁽⁴⁷⁾. Ne serait-ce pas vers les usages, les installations, voire les moyens de transport propres à cette corporation qu'il convient d'orienter la recherche? On peut voir par le *FEW* de von Wartburg (III, 889 a; 898 a) comme par le *REW*³ de Meyer-Lübke (3593, avec le renvoi à G. Rohlfs), combien sont nombreux, dans le domaine gallo-roman comme dans toute la

⁽⁴³⁾ Cf. le texte de 1741 cité par REMACLE, *ouv. cité* (n. 41), p. 147: «au ruy de forchon qui fait la séparation du Pays de Stavelot avec celui de Luxembourg».

⁽⁴⁴⁾ Voir Th. GOBERT, *Les rues de Liège*³, V (1976), p. 249 sv.; plus brefs, R. DALEM et A. NELISSEN, *Mille ans de navigation sur l'Ourthe* (Bomal-s.-O., 1973), p. 12 et 65.

⁽⁴⁵⁾ J. GOBERT, *Parlons un peu de Bressoux* (Bressoux, 1932), p. 19.

⁽⁴⁶⁾ Cf. p. ex., dans le *TLF*, VIII (1980), p. 1158, la citation de l'écrivain J. DE PESQUIDOUX: «à la hauteur de la *fourche* de l'Orne...».

⁽⁴⁷⁾ J. RENARD, «Top. de la commune de Wandre» [L 52], dans *Bull. Inst. arch. liég.*, 85 (1973), p. 134. — Pour *Chefna*, v. REMACLE, *ouv. cité* (n. 41), p. 154 (avec bibliogr.).

Romania, les emplois techniques de la famille de *fourche*, *fourchon* : l'ancien nom de *ruy de Forchon* entrerait alors dans la catégorie des hydronymes tirés, via un nom de lieu-dit, d'une technique jugée caractéristique, avec le type *Stordeur*, *Tordoir* (*BTD*, 79, p. 149) ou le *Maca* de Maffe (D 33) près d'Havelange, sans compter les innombrables « moulins » ou « biefs » (*bi*, *biez*). Il n'est pas jusqu'à l'énigmatique *fourgon* qui, dans ce contexte de « charbonnerie », n'attire l'attention : un texte médiéval de contenu technologique n'associe-t-il pas *four* et *forchons*, avec une variante *furgons*⁽⁴⁸⁾ ? Le hameau « des charbonniers » (Ville-au-Bois) n'aurait-il pas tiré une dénomination populaire *fortchon* d'une installation de semi-combustion du bois comportant un dispositif en fourche ? Autant de questions laissées à la sagacité d'un dialectologue-ethnologue plus averti.

Jean LOICQ

⁽⁴⁸⁾ Dans *De l'oustillement au villain*, cité chez TOBLER-LOMMATSCH, *Altfranz. Wb.*, III, 2 (1962), s. *forchon*.